

**COMPTE-RENDU DE LA JOURNEE à HOMBLEUX  
MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2019**

Cette journée, dans le cadre du cycle d'information autour des débats relatifs à l'agriculture, se déroulait à Hombleux, village à l'est de la Somme situé entre Ham et Nesle. Nous avons rendez-vous à 9h30 dans l'exploitation de M. Chombart, pépiniériste qui présenta un historique de la ferme familiale suivi des visites : son exploitation en zéro phyto, celle de son fils horticulteur et celle de son voisin maraîcher.

**Visite de l'exploitation**

En 1991, M. Chombart reprend 35 hectares (le foncier agricole a l'avantage de fournir une caution en cas de prêt bancaire) et construit la pépinière. Très vite il abandonne la vente de plantes prêtes à offrir et se spécialise dans les vivaces et graminées qui sont vendues soit en godets (qui représente 1/3 des ventes) soit en conteneurs de 2 litres à 7,5 litres (qui représente 2/3 des ventes).

L'arrosage avec de l'eau pompée à 22 mètres est effectué la nuit à l'aide d'un programmeur à raisons de trois arrosages de 15 minutes. Des ombrières de 6000 m<sup>2</sup> permettent la culture de fougères et de vivaces d'ombre. Les plantes peuvent être recouvertes de paillettes de chanvre par une machine pour éviter les mauvaises herbes.

La grande serre de 6200 m<sup>2</sup> construite en 2011 présente plusieurs avantages : les plantes ne souffrent ni du froid ni de la pluie et la culture est accélérée (3 fois plus vite qu'à l'extérieur).

M. Chombart applique le concept Haute Valeur Environnementale : le chauffage basse température est intégré dans le sol, l'énergie bois, l'arrosage informatisé, le recyclage et retraitement des eaux (un bassin de 2000 m<sup>3</sup> récupère les excédents d'arrosage et les eaux des toitures).

Cette exploitation, qui est la plus grande du nord de la France, avec 2300 variétés de vivaces, 280 de graminées et 70 de fougères n'utilise aucun produit phytosanitaire ni de traitement chimique et respecte les saisons. Le désherbage s'effectue à la main. Le personnel se compose de huit salariés fixes et de huit saisonniers de mars à septembre.



Pour assurer la commercialisation des plantes, M. Chombart distribue 2000 catalogues, assure de nombreuses animations et est présent dans des salons spécialisés (salon du végétal à Lyon, Assises nationales du fleurissement à Aix...). M. Chombart fournit des végétaux pour des villes (Festival des hortillonnages d'Amiens, Lille, Beauvais, Rouen, Nancy...), des paysagistes, des jardins privés (hippodrome de Longchamp, festival des jardins à Chaumont sur Loire...). Les livraisons s'effectuent soit par un transporteur soit par les soins de la pépinière. L'enlèvement sur place est possible également.

**Conférence**

L'animatrice de la Confédération paysanne nous présente d'abord un bref historique de l'agriculture française et de son évolution, puis rappelle la création de La Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles en 1946 (syndicat professionnel majoritaire dans la profession agricole) et de celle de la Confédération paysanne en 1987 avec sa représentation dans la Somme en 1995. Les membres de cette confédération se

battent sur les territoires pour la défense des droits, du revenu, de l'autonomie et de l'avenir des paysans et font réaliser régulièrement des diagnostics sur les fermes permettant de mieux comprendre les pratiques agricoles et les objectifs des paysans. Une étude qui repose sur l'interaction entre six thèmes avec les chiffres de l'exploitation de M. Chombart nous fut présentée :

- travail avec la nature : biodiversité, gestion de la fertilité, gestion des phytosanitaires, protection de la ressource en eau, gestion de l'espace (67%) ;
- qualité : modes de production, transparence sur les pratiques, respect des cycles naturels, absence d'OGM (54%) ;
- répartition : dimension économique de la ferme, création de richesse, partage de richesse, répartition du foncier, partage du foncier, création d'emploi (88%) ;
- développement local : implication dans la vie locale, forme collective ou sociale, valorisation du territoire, partage de la production et de la richesse (63%) ;
- transmissibilité : vivabilité de la ferme, sécurité vis-à-vis du foncier, adaptabilité de la ferme, viabilité économique de la ferme, valeur de l'outil à transmettre (63%) ;
- autonomie : autonomie décisionnelle, autonomie économique et financière, autonomie technique (65%).

## Déjeuner

Puis nous nous sommes dirigés au restaurant « au relais neslois » à Nesle pour un déjeuner très convivial.



**En début d'après-midi** : visite des serres. Toujours en compagnie de M. Chombart, nous avons visité les serres « Le courlis » : exploitation sur un hectare tenu par son fils Antoine et sa compagne Noémie. Un grand choix de fleurs et de plantes est proposé.



A proximité nous nous sommes rendus sur l'exploitation de maraîchage « Douceurs de la terre » tenue depuis 2018 par Charles-Henri Marié et sa compagne Mélanie Hecquet. Une trentaine de fruits et légumes sont cultivés de manière raisonnée sur cinq hectares. La vente s'effectue soit au chalet, soit par commande de paniers à 7,50 € ou à 13,50 € livrables soit sur place soit à Liancourt-Fosse une fois par semaine ou encore cueillette.

*Au nom du Président et de nos collègues, Colette Boitel Vice-présidente remercia chaleureusement M. Chombart de nous avoir présenté et expliqué tout le savoir faire dans ces différentes exploitations et lui a remis les tomes 1 et 2 « Les Picards célèbres ».*

Joëlle Duchaussoy

Secrétaire section Somme de l'AMOPA